

Thyssen ou Reynders ?

COMMISSION EUROPÉENNE Pas encore de « candidat » belge, mais des noms circulent

- ▶ Jean-Claude Juncker attend les noms des 27 candidats aux postes de commissaires.
- ▶ Côté belge, deux noms se dégagent : Marianne Thyssen, CD&V, et Didier Reynders, MR.
- ▶ Le mystère dure : tout dépend des négociations fédérales entre N-VA, CD&V, VLD et MR.

Dans la flopée de questions qui tournent autour de la formation du gouvernement fédéral (belge) et de la coalition « suédoise », en voici une : qui sera désigné candidat au poste de Commissaire européen ?

La réponse devrait tomber aujourd'hui, mais rien n'est moins sûr. Elio Di Rupo (PS), Premier ministre en affaires courantes, a demandé aux deux co-formateurs (Charles Michel, MR, et Kris Peeters, CD&V) de trancher pour le 31 juillet, afin de transmettre le nom du/de la candidat(e) à Jean-Claude Juncker, futur président de la Commission, qui doit lui aussi former son exécutif.

A savoir : une place dans l'exécutif européen pèse lourd dans l'attribution des portefeuilles au fédéral, ce qui donne lieu traditionnellement à des discussions serrées entre partenaires de majorité.

Quoi qu'il en soit, ce jeudi, on peut, en théorie, s'attendre à trois types de réponses de la part Charles Michel et de Kris Peeters...

Soit ils s'accordent sur un nom ; soit ils en proposent plusieurs, en l'absence de consensus ; soit ils n'en soumettent aucun, et on verra plus tard. Cette

troisième option semble être la bonne.

Les négociateurs de la quadripartite N-VA/CD&V/VLD/MR ne s'avanceront vraisemblablement pas avant d'être sûrs qu'ils aboutiront. Avant d'avoir en vue, en mains, tout au moins un préaccord de majorité. Quelques semaines encore...

Jusqu'à présent, considérant que les noms de personnalités issues de partis qui ne sont pas à la table de la « suédoise » (on avait parlé de Joëlle Milquet au CDH, également de Johan Vande Lanotte, pour le SPA, entre autres) peuvent être écartés, ceux de Didier Reynders (MR) et de Marianne Thyssen (CD&V) émergent à coup sûr.

La chrétienne-démocrate flamande, députée européenne aujourd'hui, jadis présidente de son parti, le CD&V, est donnée favorite. Hyper-favorite, même. Didier Reynders, lui, n'est pas candidat, explique-t-on, mais pas insensible à l'idée de se projeter dans l'exécutif européen... A suivre.

Tout cela dépendra notamment du « casting » libéral-réformateur pour la « suédoise » : Didier Reynders emmènera-t-il les troupes dans l'aventure, comme vice-Premier de Kris Peeters ? Ou bien se voue-t-il, on l'a dit, à

d'autres scènes politiques, européenne

Didier Reynders se voue-t-il à d'autres scènes politiques, européenne en l'occurrence, loin du tumulte belgo-belge ?

en l'occurrence, loin du tumulte belgo-belge, et d'une majorité ancrée à droite, avec la N-VA, où le MR sera très minoritaire (pas en nombre de ministres, mais bien en sièges), très sollicité, très secoué ?

Un scénario veut, d'ailleurs, que Charles Michel se hissera, lui, au gouvernement fédéral, assumant ses responsabilités après avoir officié comme co-formateur – avec Kris Peeters – de la « suédoise », et laissant opérer un « président faisant fonction » à la Toison d'or, siège du MR. Willy Borsus ? Rien de fait. Des rumeurs, rien de plus.

Plus sûr en revanche : Karel De Gucht, qui souhaitait être reconduit pour un nouveau mandat à la Commission, n'est plus dans la course. Présent au gouvernement flamand, au fédéral, occupant le perchoir à la Chambre, le VLD est servi. Point trop n'en faut. ■

CATHERINE JOIE
et DAVID COPPI

L'AGENDA

« Ne pas traîner »

La date butoir pour présenter un candidat au poste de commissaire européen est le 30 août. A cette date, Jean-Claude

Jean-CI.
Juncker.

Juncker (le futur président de la Commission) devrait présenter son équipe aux chefs d'Etat européens, lors d'un sommet consacré à la nomination du/de la Président(e) du Conseil et du/de la Haut(e) représentant(e) aux Affaires étrangères (qui, et c'est une partie du casse-tête des nominations, est un commissaire).

© AFP.

Ensuite, si tout va bien, les candidats commissaires seront auditionnés par les parlementaires européens à la fin du mois de septembre. Si ces derniers votent en leur faveur, la Commission entrera en fonction le 1^{er} novembre. La Belgique, qui n'a pas encore présenté de candidat, tient néanmoins à fournir un nom à Jean-

Claude Juncker bien avant le 30 août ! L'idée étant que le candidat belge se prépare aux auditions du Parlement. Une source proche du dossier insiste : « Il ne faut vraiment pas traîner. D'autant plus que, si la Belgique tarde, les autres Etats membres auront négocié tous les gros portefeuilles. »

C.J